E.H.B.

N° 97. Mercredi, 5 Décembre 1906.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . 10 fr.

Union postale . . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière

M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.

F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME

SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1907, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. Castaigne. Le foie et le fer.

Marcel Labbé. Le rôle protecteur des ganglions lymphatiques.

MÉDECINE PRATIQUE

E. Vidal. L'anesthésie générale par voie rectale.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. L'infection rétrograde du pharynx et des poumons par les microbes de l'intestin.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Gommes syphilitiques ulcérées étendues à la totalité du cuir chevelu. — Grossesse extra-utérine et appendicite.

Société médicale de Londres. — La bactériologie des plaies aseptiques. — Multiples tuméfactions osseuses dans un seul membre inférieur chez une enfant. — Varices lymphatiques. — Hypertrophie d'un membre inférieur.

Société clinique de Londres. — Rétrécissements multiples de l'intestin grêle. — Subluxation rotatoire de l'atlas.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Répartition des « Anophèles maculipennis » Meigen dans la région lyonnaise. — Consommation du glucose du sang par le tissu de la glande mammaire. — Variations de la masse du sang chez l'homme. — Le stroma des globules rouges. — L'anthracose pulmonaire. — Le spirochète pâle de Schaudinn dans le testicule d'un nouveau-né hérédo-syphilitique. — Le fractionnement des gaz rares des eaux minérales.

Société médicale des hôpitaux. — Contracture généralisée due à une compression de la moelle cervicale, très améliorée à la suite de la radiothérapie. — A propos des injections de sels insolubles de mercure. — Sous-maxillarite suppurée. — Atrophie ostéo-musculaire consécutive à une lésion osseuse de l'enfance. — Inoculations d'un chancre syphilitique au porteur. — Omentopexie. — Un nouveau cas d'aphasie suivi d'autopsie.

Société anatomique. — Myomes généralisés. — Hydronéphrose. — Salpingite tuberculeuse. — Tuberculose péritonéale. — Structure des cellules nerveuses de la substance médullaire de la surrénale humaine.

Société de biologie. — Influence de la saignée séreuse sur la formule sanguine, particulièrement dans la pleurésie tuberculeuse. — Sur le bacille de Ruediger faussement appelé bacille pseudo-diphtérique. — Dépenses en albuminoïdes pendant la grossesse chez la cobaye. — Etude sur les constituants colloïdes du sang. Le pigment du sérum. — A propos de la pancréatectomie expérimentale chez le chien. — A propos de la pathogénie de l'anthracose pulmonaire. — Sur l'activité cytopoiétique du sang et des organes régénérés au cours des régénérations viscérales.

Académie de médecine. — L'étiologie et la prophylaxie du paludisme. — La cécité dans la race arabe. — Traitement de la pneumonie.

ANALYSES

CHRONIQUE

Conférence de M. Stéphane Leduc, professeur à l'École de médecine de Nantes.

P. Desfosses. L'impôt sur les spécialités pharmaceutiques.

LIVRES NOUVEAUX

Conférence de M. Stéphane LEDUC

Professeur à l'École de médecine de Nantes.

L'annonce de la conférence de M. Stéphane Leduc a été accueillie avec tant d'empressement par nos lecteurs, que, dans la journée de lundi, les cartes que nous pouvions mettre à leur disposition ont été enlevées en quelques heures.

Nous avons donc le regret de ne plus pouvoir accueillir favorablement les demandes qui nous seraient maintenant adressées.

L'IMPOT SUR LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

Nos excellents parlementaires ont besoin d'argent. Où en prendre, sinon chez ceux qui en ont ou chez ceux qui en gagnent ?

Les fortunes des financiers opulents se défendent par leur masse elle-même et leur cause trouve facilement des arguments sérieux. On essaya de s'adresser aux bouilleurs de cru ; mais ceux-ci ont becs et ongles, ils se défendirent si bien qu'on les laissa tranquilles et qu'on rapporta sans vergogne le décret les concernant.

On fit une tentative du côté des eaux minérales ; il était si simple d'apposer une taxe sur chaque bouteille d'eau minérale sortant de la source ! Ce projet rencontra une vive opposition et finalement fut abandonné.

On songea alors aux *spécialités pharmaceutiques*. Les spécialités pharmaceutiques constituent une branche importante de l'industrie nationale. M. Rouvier, en 1890, estimait que l'industrie des spécialités représente en France un chiffre d'affaires de 150 millions de francs.

Ces produits donnent lieu à un important mouvement de commerce avec l'étranger.

[Dans les tableaux officiels les produits pharmaceutiques figurent avec les savons, les parfums, sous le vocable *compositions diverses*; or pour ces

CARABANA Purgation pour régime. Congestion. Constipation.

COMPRIMÉS DE FERMENT LACTIQUE B ENTÉRITE ECZÉMA APPENDICITE

CHEVRETIN & LEMATTE 24 Rue Caumartin. PARIS

BORICINE MEISSONNIER

Antisepsie de la peau et des muqueuses.

HAMAMELINE ROYA : *Tonique vasculaire.*

ST-LÉGER TONI-ALCALINE

PLASMA de QUINTON

Eau de mer isotonique injectable

H. CARRION & Cie, 54 Fg. St-Honoré, Paris

PNEUMOCOCCINE

PNEUMONIE — TUBERCULOSE

LABORATOIRE E. VIEL, RENNES

LA BOURBOULE SOURCE CHAUSSY PERRIÈRE

ANÉMIE, FIÈVRE, LYMPHATISME, MALADIES DE PEAU

CAPSULES COGNET

Eucalyptol absolu iodoformo-créosoté.

BRONCHITES aiguës et chroniques, TUBERCULOSE

BIOLACTYL

Ferment Lactique Fournier

Cultures pures sélectionnées

Échantillons aux médecins Laboratoires Fournier Frès 26, Bd de l'Hôpital — Paris

PILULES FRENKEL

Glutinisées

AU PEROXYDE DE MAGNÉSIUM

CHEVRETIN & LEMATTE

PARIS-24, Rue Caumartin

Tuberculoses, Bronchites. Émulsion MARCHAIS Phospho-Créosotée De 3 à 6 cuil. à café.

La meilleure forme pour l'usage du PYRAMIDON

COMPRIMÉS ADRIAN 3 comprimés par crise. *Échantillons.*

compositions diverses de 1867 à 1876, les importations en France étaient, en moyenne, chaque année de 7.708.000 francs et les exportations de 51.540.000; en 1901, les importations étaient de 7.500.000 fr. et les exportations de 60.512.000 fr.]

Quelle riche proie que ces spécialités pharmaceutiques, et comme on comprend aisément qu'elle ait tenté nos gouvernants ! Voici le projet de loi qui a été distribué aux membres du Parlement :

Les spécialités pharmaceutiques hygiéniques et de toilette ont pris depuis un certain nombre d'années une extension de plus en plus considérable. Aidée par la publicité sous toutes formes, annonces, prospectus, brochures, cette nouvelle branche d'industrie fait chaque jour un chiffre d'affaires de plus en plus grand.

Une taxe demandée à ses produits se justifie surtout par les bénéfices réalisés.

Les prix de revient sont en effet très inférieurs aux prix de vente et atteignent même le 1/10 pour quelques produits.

L'impôt sera donc prélevé en totalité sur l'écart entre le prix de vente et le prix de revient, et n'atteindra pas le consommateur.

Un impôt similaire existe en Angleterre depuis 1783 et a plus que doublé depuis une vingtaine d'années. Il produit actuellement 8 millions.

En 1890 M. Rouvier, ministre des Finances, déposait un projet de loi établissant une taxe sur les spécialités pharmaceutiques hygiéniques et de toilette. Dans ce projet, on avait évalué le rendement de l'impôt à 12 millions, correspondant à une taxe moyenne de 8 pour 100 sur une valeur de 150 millions d'affaires.

On faisait remarquer toutefois que le chiffre de 150 millions, donné en 1875 comme représentant le prix de vente des spécialités, était déjà à cette époque considéré comme inférieur à la réalité. De nos jours, ce chiffre est *a fortiori* un minimum.

Les taxes proposées en 1890 étaient perçues sur la vente à l'intérieur et à l'exportation.

L'impôt proposé de 10 pour 100 ne portera que sur les produits vendus à l'intérieur, toute taxe portant sur les produits destinés à l'exportation étant contraire aux principes généraux de notre législation en matière de contributions indirectes.

Nous croyons pouvoir évaluer, au minimum, à 7 millions 500.000 francs, le produit que donnera l'application du nouvel impôt.

DISPOSITIF

Art. 32. — Un impôt *ad valorem* est basé sur les produits spécialisés pharmaceutiques hygiéniques et de toilette, vendus dans les pharmacies ou ailleurs, qui sont présentés comme jouissant de propriétés curatives, préventives ou hygiéniques. Cet impôt est basé sur le prix de vente au détail, prix dont l'inscription sur les étiquettes en caractères apparents est obligatoire, conformément au tarif ci-après :

Produits dont le prix de vente ne dépasse pas 10 francs, *0,10 centimes par franc ou fraction de 1 franc.*

Produits dont le prix de vente est supérieur à 10 francs, *0,50 centimes par 5 francs ou par fraction de 5 francs.*

Sont considérés comme spécialités les produits auxquels le fabricant ou le vendeur attache une dénomination particulière ou dont il réclame, soit la priorité d'invention, soit la propriété exclusive, ou enfin dont il préconise la supériorité par voie d'annonces, de prospectus ou d'étiquettes.

Les contestations qui pourraient s'élever au sujet de l'application des définitions qui précèdent seront déférées aux commissaires experts institués par les lois des 27 juillet 1822 et 7 mai 1881.

Les produits destinés à l'exportation ne sont pas assujettis aux dispositions du présent article. Ils ne pourront circuler à l'intérieur que sous le lien d'acquits-à-caution garantissant, en cas de non-décharge, le paiement d'une amende de 100 francs par colis.

Art. 33. — Le paiement de l'impôt est attesté par l'apposition sur les boites, flacons ou paquets, de vignettes timbrées fournies par l'administration. L'apposition en est faite par les soins des fabricants ou des importateurs, et dans les huit jours de la promulgation de la loi par les soins des commerçants chez qui se trouveront les produits. Les vignettes doivent être apposées de telle sorte que l'ouverture des boites, flacons ou paquets nécessite leur rupture.

La circulation, la vente ou la mise en vente des produits sans vignettes ou avec des vignettes qui ne seraient pas apposées dans les conditions indiquées au paragraphe précédent sont punies d'une amende de 100 à 1.000 francs, indépendamment de la confiscation des objets saisis et du remboursement des droits fraudés. L'administration des Contributions indirectes est chargée d'assurer l'exécution des dispositions relatives à l'impôt sur les produits spécialisés pharmaceutiques. Les contraventions à ces dispositions sont constatées par les agents dénommés à l'article 5 de la loi du 28 février 1872 et l'article 2 de la loi du 21 juin 1873.

En somme, le projet actuel est du même genre que le projet émis en 1890 par M. Rouvier. Il est intéressant de lire les arguments présentés à cette époque en faveur des spécialités pharmaceutiques par certains de nos confrères; ces arguments sont résumés dans une brochure publiée en 1890 par notre confrère Bourneville, membre du Comité consultatif d'hygiène de France; ils sont aujourd'hui tout à fait d'actualité :

M. le professeur Jeannel, pharmacien-inspecteur et membre du Conseil de santé de l'armée, appréciait ainsi les spécialités pharmaceutiques :

Les spécialités, dit-il, ne sont pas des remèdes secrets; ce sont, en général, des médicaments dont les formules sont publiées et dont certains pharmaciens s'efforcent de monopoliser la vente par les mérites d'une préparation perfectionnée irréprochable et élégante, et par la séduction des annonces et des réclames. Elles se justifient par l'émulation du bien et du mieux, lorsque les pharmaciens qui les produisent les recommandent aux médecins qui sont les seuls compétents en matière de thérapeutique. Voilà ce qui est accepté, tout le monde paraît d'accord sur ce sujet.

M. E. Besnier, médecin des hôpitaux, formulait en ces termes son opinion sur l'emploi des spécialités :

Qui voudrait dissimuler un seul instant les mécomptes sans nombre auxquels s'expose le médecin au cœur léger, qui formule à tout hasard, sans se préoccuper de la suite de l'aventure, et quel est celui qui, dans les cas douteux auxquels je fais allusion, ne conseillera pas de préférence, à une préparation tout à fait incertaine, une de ces spécialités pharmaceutiques véritablement excellentes, comme il en existe plusieurs aujourd'hui ?

M. Lereboullet, ancien professeur à l'école d'application du Val-de-Grâce, rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire*, publiait sur la question des spécialités les lignes suivantes :

Pour arriver à se passer des spécialités pharmaceutiques il faut pouvoir être certain de l'efficacité et de l'activité des médicaments que l'on prescrit. Or, nul ne nous contredira à cet égard : ce qui manque le plus au médecin praticien, ce sont de bons médicaments.

Il serait temps, cependant, de dire ouvertement ce qui est la vérité et ce qui est l'erreur, et surtout de ne pas

Adrénaline Clin

(Principe actif des Capsules surrénales).

HÉMOSTATIQUE, VASO-CONSTRICTEUR

LE PLUS PUISSANT

SOLUTION D'ADRÉNALINE CLIN (Chlorhydrate)

au millième (1/1000e)

Cette Solution *forte* trouve son emploi surtout dans les interventions chirurgicales. — Le Flacon : 5 fr.

COLLYRE D'ADRÉNALINE CLIN (Chlorhydrate)

au cinq millième (1/5000e)

Cette Solution *faible* est indiquée en ophtalmologie, soit seule, soit en association avec la *Cocaïne*, l'*Atropine*, l'*Eserine*, etc.

Le Flacon : 4 fr.

SOLUTION D'ADRÉNALINE CLIN (Chlorhydrate)

En **Tubes stérilisés** pour *Injections hypodermiques.*

Titrée à 1/2 milligramme par centimètre cube. — La Boite : 6 fr.

ADRÉNALINE CLIN Chimiquement pure.

En divisions de cinq centigrammes. — Le Tube : 4 fr.

INDICATIONS
- OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE (Ischémie du Champ opératoire);
- OPHTALMOLOGIE (Conjonctivites, Glaucomes, Épisclérite, etc.);
- CHIRURGIE VOIES URINAIRES (Rétrécissements, etc.)
- MÉDECINE GÉNÉRALE (Hémoptysies, Hématémèse, Hémorroïdes, etc.).

CLIN & COMAR, *20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS.*

900

Savon Dentifrice Vigier — LE MEILLEUR DENTIFRICE ANTISEPTIQUE — Phcie, 12 boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

confondre ce qui est bon, excellent, parfait, avec ce qui est mauvais, détestable ou nul.

Que faut-il entendre par spécialités pharmaceutiques? Sous le nom de spécialités pharmaceutiques, il faut comprendre des médicaments simples ou composés, inscrits dans le Codex, préparés par la plupart des pharmaciens, mais qu'un chimiste ou un industriel plus habile ou plus adroit que les autres prépare avec grand soin, auxquels il donne son nom, et que les médecins s'accoutument à prescrire parce qu'ils ont reconnu que ces préparations sont meilleures. Songerait-on à blâmer le pharmacien qui, après avoir consacré son temps, ses soins et une partie de sa fortune à préparer ou à conserver des produits pharmaceutiques toujours parfaits cherchera, en annonçant les procédés qu'il emploie et les précautions qu'il a prises, à faire connaître qu'il se trouve en mesure de satisfaire tous les médecins qui s'adresseront à lui?

Le projet Rouvier fut abandonné; il est repris aujourd'hui sans grande modification sauf que la taxe proposée est portée de 8 à 10 0/0.

* * *

Il n'est pas d'exemple, dans notre législation, d'une mesure fiscale frappant une industrie non seulement sur ses matières premières, mais sur l'ensemble de son chiffre d'affaires, dans une proportion bien supérieure à 10 pour 100, car le prix de vente d'un produit spécialisé n'est jamais pour le producteur le prix marqué sur le flacon, puisque de ce prix fort doivent être déduites les remises aux intermédiaires.

Comme le disait excellemment M. Lereboullet, il y a dans les spécialités de l'excellent et du parfait, il y a aussi du détestable et du nul.

Les spécialités les plus frappées seront les spécialités excellentes, celles dont le prix de revient est élevé comme il en est pour les alcaloïdes, les produits organiques ou de synthèse. Les spécialités qui supporteront le plus aisément l'écrasant impôt, ce sont les spécialités qui ne s'adressent pas au corps médical, mais qui atteignent directement le public par voie de la grande presse; pour celles-ci le prix de vente est tellement éloigné du prix de revient que la nouvelle mesure ne réduira que fort peu leurs bénéfices. Au contraire, elles trouveront dans l'apposition d'un timbre gouvernemental, une sorte d'approbation, de garantie.

A ces spécialités-là, une seule loi devrait être appliquée, celle qui interdit la vente des produits médicamenteux sans ordonnance de médecin.

* * *

Pour les spécialités purement médicales, je ne vois pas comment il serait possible d'appliquer le nouvel impôt. Aucun pharmacien ne prépare par exemple son chloroforme, sa digitaline, son adrénaline. Si j'achète par exemple chez un pharmacien un flacon de 60 grammes de chloroforme, pourquoi paierai-je un impôt si je demande un flacon de chloroforme spécialisé X..., dont je connais la pureté, et aucun impôt si je me contente d'un autre flacon acheté par le pharmacien à la maison qui ne garantit pas son produit?

Le pharmacien, pour ne pas payer l'impôt, devra-t-il acheter l'*aconitine* au premier droguiste venu?

Les médecins se servent beaucoup d'ampoules injectables. L'agent des contributions indirectes arrêtera-t-il le cabriolet du médecin de campagne pour voir s'il ne recèle pas une boîte d'ampoules injectables portant une marque de fabrique? Suffira-t-il d'enlever l'étiquette pour être à l'abri de la loi?

La sérothérapie a pris en thérapeutique une place de première nécessité; les divers sérums, sérum antidiphtérique, sérum antivenimeux, sérum antitétanique, sérum antibasedowien sont journellement employés en thérapeutique humaine; chaque jour les hygiénistes recommandent aux éleveurs les injections *de tuberculine* pour contrôler la santé des vaches laitières. Or, ces divers produits sont des *spécialités* et ne peuvent être préparés que par des *spécialistes* approuvés par l'Académie de médecine.

Le législateur dans sa sagesse mettra-t-il sur le même rang le flacon de sérum de Roux destiné à sauver la vie des enfants, le bâton de rouge et le pot de fard, destinés à réparer des ans l'irréparable outrage?

* * *

En présence d'un projet de loi si mal conçu, on conçoit l'émotion du monde pharmaceutique.

Les pharmaciens, députés et sénateurs, viennent de constituer un groupe parlementaire dont le président a été chargé de présenter au ministre des Finances et au rapporteur général du budget les critiques soulevées par le projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques. Leurs revendications seront certainement écoutées, car il est impossible, même en notre temps de facéties parlementaires, de faire adopter une loi rédigée hâtivement par des personnages qui paraissent peu au courant de la médecine et de la pharmacie.

P. DESFOSSES.

LIVRES NOUVEAUX

Henri Hartmann. — *Travaux anatomo-cliniques. Chirurgie de l'intestin.* (G. STEINHEIL, Paris, 1907.)

Hartmann réunit, dans ce volume, ses travaux et ses observations personnelles sur la chirurgie de l'intestin et du côlon à des travaux anatomiques et cliniques de ses élèves Okinczyc et Lecène, sur des sujets de même nature. C'est un ensemble de documents illustrés de nombreuses figures et auxquels l'expérience de leur auteur en matière de chirurgie gastro-intestinale donne un intérêt particulier.

J.-L. FAURE.

BIBLIOGRAPHIE

1280. — **J. Sobotta.** — ATLAS D'ANATOMIE DESCRIPTIVE, édition française par *A. Desjardins*. 3 vol. de texte et 3 atlas gr. in-8°, avec 150 planches en couleurs.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo et l'Ibogaïne.

L'*Iboga* est une plante qui croît dans les régions de l'Afrique occidentale et surtout au Congo. Elle a été importée en France par l'explorateur *J. Dybowski*, qui avait remarqué au cours de ses nombreux voyages que les nègres en faisaient une notable consommation « prétendant, dit le Dr *A. Landrin*, qui a consacré à ce végétal exotique un très intéressant travail «, que l'absorption de la plante « permet de résister à une longue fatigue, « en enlevant tout besoin de sommeil et de » fournir une ration supplémentaire de tra« vail... »

Ed. Landrin qui l'a étudiée aussi complètement que possible, en a extrait un alcaloïde nettement défini qu'il a nommé l'Ibogaïne, susceptible de se combiner avec les acides pour former des sels dont le plus communément utilisé est le chlorhydrate. Les expériences de laboratoire, ainsi que les essais cliniques qui en ont été faits dans les hôpitaux, et plus particulièrement dans le service et sous la direction du prof. *Huchard*, permettent de préciser l'action physiologique de l'Ibogaïne, et, par conséquent, ses indications thérapeutiques. Cette action est complexe et s'exerce sur la circulation, les contractions cardiaques étant à la fois ralenties et augmentées d'énergie : sur le système nerveux central, dont l'excitabilité est accrue; sur les échanges nutritifs, l'oxygène étant absorbé en plus grande quantité et l'acide carbonique éliminé plus abondamment.

Il s'agit donc d'un médicament tonique musculaire et nerveux, toni-cardiaque et excitant de la nutrition, qui doit être avantageusement prescrit dans tous les cas où il y a lieu de produire un effet stimulant sur l'organisme.

La dose moyenne d'ibogaïne est de 0 gr, 01 à 0 gr. 03 par jour, sous différentes formes, ce médicament se prêtant à tous les modes de préparations pharmaceutiques. Mais il est préférable de recourir aux dragées Nyrdahl, dosées à 0 gr. 005 de principe actif, très faciles à administrer et dont on ordonnera 2, 3, 4, quotidiennement et plus.

ELIXIR de VIRGINIE NYRDAHL
MALADIES DU SYSTÈME VEINEUX
LE FLACON : 4 fr. 50 *franco.*
Envoi FRANCO de Brochures et d'Échantillons
IBOGAÏNE
Névrosthénique, Tonique musculaire et cardiaque, Excitant de la Nutrition.
LE FLACON : 5 fr. *franco.*
Dragées d'Ibogaïne NYRDAHL
Pharmacie MORIDE, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS

DRAGÉES à 0gr 05cgr. — DOSE : 6 par jour, en 3 fois un peu avant les repas. (Enfants : 2 à 4 dragées).
GRANULÉ à 0gr 10cgr. par cuillerée à café. — DOSE : 3 cuillerées à café par jour. (Enfants : 1 à 2 cuillerées à café.)
AMPOULES à 0gr 05cgr. par centimètres cube. DOSE : 1 injection intramusculaire tous les deux jours.
Ces doses ont été établies pour l'homme par les physiologistes qui ont fait l'expérimentation sur les animaux. Elles ont été reconnues suffisantes par les Cliniciens qui en ont vérifié les applications thérapeutiques.
MÉDICATION PHOSPHORÉE par l'OVO-LÉCITHINE BILLON
Indications Thérapeutiques : Celle du Phosphore métalloïde et du Phosphure de zinc :
NEURASTHÉNIE, PHOSPHATURIE, ANÉMIE CÉRÉBRALE, SURMENAGE, CONVALESCENCE, etc.
Efficacité plus grande que celle du Phosphore métalloïde
DANGER NUL
Ne pas confondre la Médication phosphorée avec la suralimentation phosphatée, celle-ci pouvant se faire par le simple choix d'aliments tels que les jaunes d'œufs, les graines de céréales, etc.
Pharmacie BILLON, 46, Rue Pierre Charron, PARIS (8e Arrt)
TÉLÉPHONE : 517-12

SUPÉRIEURE aux IODURES et à toutes les PRÉPARATIONS IODÉES, avec TOUTES leurs INDICATIONS
IODIPINE à 10 % pour usage interne 7 gr. 50 équivalent à 1 gramme KI.
SUPPRESSION de l'IODISME par l'IODIPINE-MERCK
IODIPINE à 25 % pour injections s. cut. 3 grammes équivalent à 1 gr. KI :
SYPHILIS TERTIAIRE
TABES — PARALYSIE GÉNÉRALE
NOTICE EXPLICATIVE ET ÉCHANTILLONS FRANCO :
SPÉCIALITÉS MERCK, 32, Rue St-Antoine, PARIS.

Capsules Molles d'IODIPINE-MERCK
ABSORPTION et TOLÉRANCE FACILES de l'IODE
3 Capsules correspondent à 1 gr KI
Pharcie du Dr BOUSQUET, 63, R. La Boétie, Paris.

TABLETTES d'OXYMENTHOL PERRAUDIN
70, rue Legendre
Oxygène naissant ; Menthol, Cocastovaïne, Benzoate de soude
Toutes AFFECTIONS des Voies respiratoires (6 à 10 par jour).

TUBERCULOSE PULMONAIRE — EMPHYSÈME — BRONCHITE CHRONIQUE — ASTHME ESSENTIEL — MIGRAINE — ECZÉMA — PALUDISME

Seule Préparation permettant la Thérapeutique Arsenicale Intensive par la **MÉDICATION ARRHÈNIQUE**

ARRHÉNAL ADRIAN

CHIMIQUEMENT PUR

GOUTTES	dosées à 2 milligr.		10 à 20 par jour. en deux fois.
AMPOULES	— à 50	—	1 à 2 par jour.
COMPRIMÉS	— à 25	—	1 à 3 —
GRANULES	— à 1 centigr.		2 à 6 —
—	— à 2	—	1 à 3 —

9, Rue de la Perle. - PARIS

Le

Porte-Plume Idéal Waterman

est le

REMÈDE SOUVERAIN

contre les

TACHES D'ENCRE

EN VENTE : à la PAPETERIE GRAVADE

CH. SACHET, succr, 24, Boulevard Saint-Michel.

Traitement de la Tuberculose

DE LA GRIPPE, NEURASTHÉNIE, IMPALUDISME

Par le CACODYLATE de GAIACOL

Cette combinaison de l'**Arsenic à l'état organique** avec le **Gaïacol** ne trouble pas les fonctions digestives et donne également d'excellents résultats dans le traitement de l'**Anémie**, la **Leucémie**, le **Psoriasis**, le **Lupus érythémateux**, etc. Elle favorise la **croissance**.

AMPOULES GAIACACODYLIQUES

à 0 gr. 05 de CACODYLATE de GAIACOL par cent. cube.

POUR INJECTIONS HYPODERMIQUES

Prix de la boîte de 15 ampoules, 5 fr.

Perléines de Gaïacacodyl Vigier

à 0 gr. 025 de CACODYLATE DE GAIACOL

DOSE : 2 à 4 perléines par jour, au moment des repas.

Prix du flacon : 4 fr. 50

Huile vierge de Foie de Morue VIGIER

QUALITÉ EXTRA — ASSIMILATION FACILE, RAPIDE ET COMPLÈTE

Cette huile, spécialement préparée pour mon officine et exclusivement avec des foies de morue frais, est très riche en principes actifs : *Iode, Phosphore* et *Alcaloïdes*; elle est très bien supportée, même pendant l'été. — **Prix du flacon : 4 francs.**

Pharmacie CHARLARD-VIGIER, 12, boul. Bonne-Nouvelle, Paris

IODALBIN ADRIAN

IODE ORGANIQUE DISSIMULÉ

(5 centigr. d'**IODE** par cent. cube)

Remplaçant IODE MÉTALLIQUE et IODURES

Ne produisant pas l'**Iodisme** et parfaitement toléré.

ADULTES : 10 à 40 gouttes — **ENFANTS** : 5 à 20 gouttes dans un peu d'eau avant les repas.

PARIS — 9, Rue de la Perle.

BROMALBIN ADRIAN

BROME ORGANIQUE DISSIMULÉ

(10 centigr. de **BROME** par cent. cube)

Remplaçant les BROMURES ALCALINS

Ne produisant pas le **Bromisme**.

ADULTES : 20 à 50 gouttes — **ENFANTS** : 10 à 25 gouttes dans un peu d'eau avant les repas.

Rue de la Perle, 9 — PARIS.

NEURASTHÉNIE - ARTÉRIOSCLÉROSE - RHUMATISME - GOUTTE

Application de la Méthode **JOULIE**

LIQUEUR PEPTO-PHOSPHORIQUE ADRIAN

0,25 centigr. par cuillerée à café d'Acide Phosphorique Anhydre.

9, Rue de la Perle, 9 PARIS

ADULTES : 4 à 6 cuillerées à café par jour.
ENFANTS : Moitié de la dose.

AVIS.

PARKE, DAVIS et Cie. ont SEULS le droit de fabriquer l'ADRENALINE d'après le procédé du Dr. TAKAMINE qui l'a découverte. SE MEFIER DES CONTREFAÇONS. Spécifiez "ADRENALINE—TAKAMINE" et exigez le nom PARKE, DAVIS et Cie. sur l'étiquette. Gros :—ADRIAN et Cie.—9, Rue de la Perle, Paris.

ZÔMOL

PLASMA MUSCULAIRE

(Suc de Viande desséché)

Renferme, à l'état sec, les précieux éléments auxquels la viande crue doit ses propriétés reconstituantes. Héroïque dans la **Tuberculose**, l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Neurasthénie**, les **Convalescences**, etc., il ne doit pas être confondu avec les préparations culinaires connues sous le nom d'extraits ou de jus de viande et qui sont dénuées de toute action thérapeutique.

VIAL, 1, rue Bourdaloue, — BÉRAL, 14, rue de la Paix.

CAPSULES DE

Sulfate de Quinine

de

PELLETIER

ou des

3 CACHETS

SUPPRESSION d'amertune, facilité d'absorption et solubilité garanties. Chacune d'elles porte le nom *Pelletier* et renferme 10 centigrammes.

Le prix pour le pharmacien est de 6 centimes pièce par flacon de 100; il peut les détailler au gré du médecin. Les sels suivants :

Bisulfate de quinine,
Bromhydrate de quinine,
Lactate de quinine,
Chlorhydrosulfate de quinine,
Chlorhydrate de quinine,

Se délivrent également en capsules de 10 centigrammes, mais leur prix varie suivant le cours.

DÉPOT : Pharmacie 20, Rue de Châteaudun, PARIS

ET TOUTES LES PHARMACIES

CAPSULES DE

LÉCITHINE VIAL

(PHOSPHORE ASSIMILABLE DE L'ŒUF)

à 0 gr. 05 de Lécithine pure par capsule.

La lécithine, grâce à son action spécifique sur les déperditions phosphatiques et à son influence remarquable sur les échanges nutritifs, est nettement indiquée dans la *Tuberculose, Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Chloro-Anémie, Rachitisme, Croissance, Diabète, Phosphaturie.*

Les CAPSULES DE LÉCITHINE VIAL qui renferment la lécithine à l'*état soluble*, ont l'avantage de masquer la saveur âcre et écœurante que les solutions ou sirops de ce produit ne parviennent pas à atténuer.

DOSES : ADULTES : 3 capsules par jour; — ENFANTS : 1 capsule par jour.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

GLYCOGÈNE

Du Docteur J. de NITTIS

La présence du Glycogène dans le sang des individus sains, sa diminution dans celui des déprimés et en général de tous les malades, suffit à justifier son emploi dans

L'ANÉMIE, CACHEXIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE, LES MALADIES CONSOMPTIVES ET LES ACCÈS FÉBRILES.

Sous l'influence de la médication glycogénique les malades éprouvent un sentiment de bien-être et de force et augmentent rapidement de poids.

CAPSULES dosées à 0 gr. 05 de Glycogène. — INJECTIONS dosées à 0 gr. 10 de Glycogène par C.C.

EXIGER LA SIGNATURE : *Dr J. de Nittis*

Phie CHANDRON,
20, rue de Châteaudun.

Affections Pulmonaires

Les seules préparations ayant donné jusqu'à ce jour des résultats appréciables et constants dans le traitement de la

Tuberculose Pulmonaire

Grâce à leur goût agréable, elles sont toujours acceptées même par les malades les plus difficiles.

SIROP
ROCHE
AU
THIOCOL
Prépare par Ch. WEISS
Pharmacien de 1re Classe Ex Int. des Hôpitaux de Paris
30, BOULEVARD MAGENTA & RUE DE LANCRY, 30 PARIS
Prévient et guérit toutes les affections pulmonaires aiguës et chroniques en excitant l'appétit et facilitant la digestion
VENTE en GROS
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
7 Rue St Claude PARIS
Prix 4f

Tuberculose

Disparition de la **TOUX** et de l'**EXPECTORATION.**
Disparition de la **FIÈVRE.**
Disparition des **SUEURS NOCTURNES.**
Disparition de la **DYSPNÉE.**
AMÉLIORATION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL.
Augmentation de l'**APPETIT.**
Régularisation des **FONCTIONS DIGESTIVES.**
AUGMENTATION DU POIDS DU CORPS.

Une cuillerée à bouche = 1 gr. Thiocol Roche; = 0 gr. 52 Gaïacol crist.

Solubles dans l'eau,
Inodores,
Toujours tolérés par l'estomac.

Meilleur marché que toutes les Préparations gaïacolées.

1 comprimé = 0 gr. 50 Thiocol Roche; = 0 gr 26 Gaïacol crist.

Echantillons et littérature sur demande. — F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie, 7, rue Saint-Claude, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 12 Décembre 1906, à 1 heure. — M. Née : L'état actuel de la question du Favus humain ; MM. Blanchard, Gaucher, Teissier, Claude. — M. Roginsky : Contribution à l'étude du trichocéphale, son rôle dans l'étiologie de la fièvre typhoïde, de l'appendicite et de l'anémie ; MM. Blanchard, Gaucher, Teissier, Claude.

Jeudi 13 Décembre 1906, à 1 heure. — M. Flourens : Contribution à l'étude des leucocytoses infectieuses ; MM. Dieulafoy, Joffroy, Desgrez, Rénon. — M. Viel : Contribution à l'étude de la nutrition dans les états mélancoliques. Elimination de l'urée et de l'acide phosphorique ; MM. Joffroy, Dieulafoy, Desgrez, Rénon. — M. Blanche : Contribution à l'étude des affections de l'estomac. Cytodiagnostic du cancer de l'estomac ; MM. Chantemesse, Budin, Demelin, Carnot. — Mlle Genouy : De la nécessité d'une direction dans l'allaitement au sein ; MM. Budin, Chantemesse, Demelin, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 10 Décembre 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Teissier, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Roger, Legry, Balthazard. M. Brissaud, censeur ; M. Proust, suppléant.

Mardi 11 Décembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Faure, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Rénon, Carnot. M. Dieulafoy, censeur ; M. Launois, suppléant.

Mercredi 12 Décembre 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Cunéo, Proust. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Richet (Ch.), Retterer, Broca (André). — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Roger, Legry. M. Gariel, censeur ; M. Richaud suppléant.

Jeudi 13 Décembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Gouget, Maillard. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Raymond, Hutinel, Jeanselme. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Dupré, Méry. — 4e (2e série) : MM. Gilbert, Thoinot, Langlois. M. Albarran, censeur ; M. Marion, suppléant.

Vendredi 14 Décembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Legueu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Proust. M. Landouzy, censeur ; M. Labbé (Marcel), suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Samedi 15 Décembre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Réouverture de l'École pratique. — Conformément à l'avis du doyen de la Faculté, M. le ministre a décidé la réouverture des travaux de dissection et des travaux pratiques.

Limites des consignations pour examens de doctorat. — Le registre des consignations pour les examens ci-après désignés est ouvert au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) le lundi et le mardi de chaque semaine, de midi à trois heures, à partir du 1er Octobre 1906. Il sera clos aux dates ci-dessous indiquées.

1er *Examen.* — Le registre des consignations sera clos le 26 Février 1907, à 3 heures. MM. les candidats entrant en deuxième année au mois d'Octobre 1906 ne seront admis à consigner que les 22, 23, 25 et 26 Février 1907.

2e *Examen.* — Le registre des consignations sera clos le 22 Janvier 1907, à 3 heures. MM. les candidats qui n'auront point subi le 2e examen avant la clôture du registre des inscriptions de Janvier 1907 ne pourront prendre la 10e inscription qu'en vertu d'une autorisation spéciale de la commission scolaire. Par suite, ils ne seront admis à prendre part aux travaux pratiques de chimie pathologique et de médecine opératoire que sur leur demande et si le service le permet.

Les candidats ajournés avant le 17 Février 1907 pourront se présenter de nouveau dans une session qui aura lieu du 6 au 11 Mai 1907. Pour cette dernière session, le registre des consignations sera ouvert les 22 et 23 Avril 1907. Toutefois, MM. les candidats seront soumis, selon les cas, aux délais d'ajournement fixés par le décret du 24 Juillet 1899.

3e *Examen* (1re partie). — Le registre des consignations sera clos le 29 Janvier 1907, à 3 heures.

3e *Examen* (2e partie). — Le registre des consignations sera clos le 12 Mars 1907, à 3 heures.

4e *Examen.* — Le registre des consignations sera clos le 30 Avril 1907, à 3 heures.

5e *Examen* (1re partie). — Le registre des consignations sera clos le 28 Mai 1907, à 3 heures.

5e *Examen* (2e partie). — Le registre des consignations sera clos le 25 Juin 1907, à 3 heures.

Thèse. — Le registre des consignations sera clos le 25 Juin 1907, à 3 heures.

Avis aux candidats ajournés. — MM. les candidats ajournés avant le 2 Juin 1907 pourront renouveler leurs épreuves, savoir : 1° L'épreuve pratique de dissection, à partir du 3 Juin 1907 ; 2° L'épreuve pratique de médecine opératoire, à partir du 8 Avril et à partir du 3 Juin 1907.

Les épreuves orales seront renouvelées : 1° A partir du 3 Juin pour les candidats ayant échoué avant le 5 Mai ; 2° A partir du 17 Juin pour les candidats ayant échoué après le 5 Mai et avant le 2 Juin.

Les candidats admis à renouveler l'épreuve pratique de médecine opératoire à partir du 8 Avril consigneront les 11 et 12 Mars. Les candidats qui ne pourront renouveler cette épreuve qu'à partir du 3 Juin consigneront les 13, 14 et 21 Mai inclusivement, dernier délai.

Pour les épreuves autres que la médecine opératoire, les candidats ajournés avant le 5 Mai consigneront les 13, 14 et 21 Mai inclusivement, dernier délai, pour passer à partir du 3 Juin. Les candidats ajournés après le 5 Mai et avant le 2 Juin consigneront les 3 et 4 Juin pour passer à partir du 17 Juin. Ils seront tenus de déclarer, en consignant, la date exacte de leur échec.

Les élèves ajournés après le 2 Juin à un examen, quelle qu'en soit la nature, ne pourront plus se présenter avant les vacances.

MM. les étudiants sont prévenus que ces dispositions seront rigoureusement appliquées.

Les sessions extraordinaires de Juin et Juillet 1907 ne seront ouvertes qu'en tenant compte des dispositions de l'article 4 du décret du 24 Juillet 1899, et de l'article 1er du décret du 20 Mai 1902.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Lermoyez, MM. Paul-Laurens et Hautant, ont commencé un *Cours pratique d'oto-rhino-laryngologie*, dont voici le programme :

1re leçon : Eclairage. Technique du miroir frontal. Procédés d'anesthésie locale et d'anesthésie générale. — 2e leçon : Examen des fosses nasales. Rhinométrie. Olfactométrie. — 3e leçon : Epistaxis. Hémostase nasale. Hématome de la cloison. — 4e leçon : Coryzas aigus. Coryzas spasmodiques. Aérothermothérapie. — 5e leçon : Coryzas chroniques. Ozène. Syphilis nasale. Prothèse à la paraffine. 6e leçon : Rhinite hypertrophique. Queues de cornet. — 7e leçon : Polypes muqueux. Tuberculose nasale. Tu-

PILULES & GRANULES IMPRIMÉS

de la Maison L. FRERE, A Champigny & Cie, Srs, 19, rue Jacob, Paris.

Les *Pilules* et *Granules imprimés* de la Maison **FRERE** sont préparés au pilulier, dosés d'une façon mathématique et colorés en nuances diverses. Le **nom** et la **dose** du médicament sont **imprimés** très lisiblement sur chaque **pilule** ou **granule**.

AVANTAGES DE CES PILULES ET GRANULES

1° Ils présentent un produit parfait au triple point de vue de l'aspect, de la rigueur du dosage et de la solubilité dans l'estomac ;

2° Ces pilules et granules, **n'étant point recouverts de sucre**, n'adhèrent jamais entre eux, **conservent indéfiniment** l'activité des matières premières qu'ils renferment et restent **inaltérables** sous tous les climats.

3° Par suite de l'inscription du nom et de la dose du médicament, le mélange de pilules ou granules de composition différente est complètement impossible.

TOUTES LES CAUSES D'ERREUR SONT DONC ÉVITÉES

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Dépôt général Maison FRERE, 19, r Jacob, Paris.

La **Maison FRERE** a l'honneur de prévenir MM. les Médecins et Pharmaciens, qui veulent spécialiser leurs formules de pilules ou de granules, qu'elle met à leur disposition ses procédés d'enrobage, de coloration et d'impression pour une quantité minimum de deux kilos de pilules ou granules habillés. — Elle fournit les matières premières ; et celles-ci, toujours de premier choix, sont comptées, pour la fixation du prix des pilules, aux prix portés sur les Prix-Courants des maisons de droguerie.

La **Maison FRERE** évite avec le plus grand soin d'employer pour un autre client une inscription déjà choisie, ou même une inscription pouvant prêter à confusion, et **assure ainsi à chacun la propriété de l'inscription qu'il a choisie pour ses pilules.**

NÉVRALGIES — MIGRAINES

CATARRHES chroniques de la VESSIE et des BRONCHES

GUÉRIS PAR LES

PERLES d'ESSENCE de TÉRÉBENTHINE CLERTAN

PRÉPARÉES PAR UN PROCÉDÉ

APPROUVÉ par l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS

Enveloppe extra-mince. - Dissolution immédiate DANS L'ESTOMAC. - Efficacité certaine.

Dosage rigoureux : 5 gouttes par perle.

DOSE : 4 à 12 perles par jour.

Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE, 19, rue Jacob, PARIS.

ANTISEPSIE GASTRO-INTESTINALE

Dyspepsie. — Gastralgie. Flatulence. Acidités. | Pituites. — Diarrhée. Dysenterie. Fièvre Typhoïde.

Pastilles et Poudre DE CHARBON de BELLOC

APPROUVÉ par l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS

Se prend avant ou après les repas.

DOSES par jour : POUDRE : 2 à 3 cuillers à bouche. Délayer chaque cuiller dans un demi-verre d'eau et avaler. PASTILLES : 4 à 10 pastilles. Les laisser fondre dans la bouche.

Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE (A. Champigny & Cie), 19, rue Jacob, PARIS.

Marque déposée — CRÉOSOTE ALPHA

Synthétique et titrée à 25 0/0 de Gaïacol cristallisé. — La *Créosote Alpha* étant préparée en mélangeant en *proportions invariables* les éléments normaux et absolument purs des créosotes de bois, a forcément une *composition constante*. Elle est, par ce fait même, privée de tout principe nuisible. C'est *la plus riche en gaïacol* ; l'analyse permet de vérifier facilement son titre. La *Créosote Alpha* est particulièrement recommandée pour [illegible] sous-cutanées en solutions huileuses. — Vente en flacons de 3 [illegible] 250, 500 et 1.000 gr. Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

meurs malignes. Corps étrangers du nez. — 8e leçon : Crêtes et déviations de la cloison. — 9e leçon : Sinusites maxillaire. Lésions dentaires déterminantes. — 10e leçon : Sinusites frontales, ethmoïdales et sphénoïdales. — 11e leçon : Examen du pharynx buccal. Pharyngites aiguës et chroniques. Abcès. Mycoses. — 12e leçon : Hypertrophie des amygdales. — 13e leçon : Examen du naso-pharynx. Rhinoscopie postérieure. Releveur du voile. Toucher naso-pharyngien. — 14e leçon : Catarrhe naso-pharyngien. Adénoïdites aiguës. — 15e leçon : Végétations adénoïdes. — 16e leçon : Laryngoscopie. Trachéobronchoscopie. Œsophagoscopie. — 17e leçon : Laryngites aiguës et chroniques. Paralysies glottiques. — 18e leçon : Polypes du larynx. Syphilis. Cancer. — 19e leçons : Tuberculose du larynx. Trachéotomie. Tubage. — 20e leçon : Examen du conduit auditif et du tympan. — 21e leçon : Acoumétrie. — 22e leçon : Bouchons de cérumen. Corps étrangers du conduit. Eczéma de l'oreille. — 23e leçon : Aréation de l'oreille moyenne. Cathétérisme. Bougirage de la trompe. — 24e leçon : Otites moyennes aiguës, *a*) catarrhale; *b*) exsudative. — 25e leçon : Furoncle du conduit. Otite moyenne aiguë purulente. Paracentèse. Mastoïdite. Trépanation de la mastoïde. — 26e leçon : Otite moyenne chronique purulente. — 27e leçon : Carie du rocher. Ses complications. Evidement pétro-mastoïdien. pansements d'évidés. — 28e leçon : Otites moyennes chroniques, *a*) exsudative; *b*) sèche. — 29e leçon : Oreille interne : Sa séméiologie. Labyrinthisme et labyrinthites. — 30e leçon : Conseils sur l'installation électrique d'un cabinet.

Hôtel-Dieu. — M. Pichevin commencera le mardi 11 Décembre, à 5 heures, une série de conférences gynécologiques gratuites avec présentation et examen des malades, et les continuera les mardis et les samedis suivants, à la même heure, à l'amphithéâtre Cloquet, à l'Hôtel-Dieu.

Hôpital Beaujon. — M. Stéphane Leduc, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes, fera jeudi matin, dans le service de M. Tuffier, une démonstration expérimentale sur l'ionisation et le sommeil électrique.

Hôpital de la Charité. — M. Maygrier, professeur agrégé, commencera ses leçons de clinique obstétricale à l'hôpital de la Charité (amphithéâtre Potain), le jeudi 13 Décembre 1906, à 10 heures précises du matin, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Hôpital du Bastion 27. — Le Conseil vient de renvoyer à l'Administration les propositions suivantes, relatives à l'hôpital du Bastion 27 :

1° De M. Louis Lajarrige, tendant à la création d'un service de chirurgie au Bastion 27, boulevard Macdonald;

2° De M. Louis Lajarrige, tendant à dénommer hôpital Amiral l'hôpital du Bastion 27.

NOUVELLES

Le prochain Congrès de médecine. — Le Conseil municipal de Paris vient de prendre une délibération par laquelle une subvention de 2.000 francs est accordée à M. Debove, doyen de la Faculté de médecine, pour le Congrès de médecine, qui se réunira à Paris, en Octobre 1907.

La protection des mères. — On vient de distribuer aux membres de la Chambre des députés le texte d'une proposition de loi de M. Engerand sur la protection des femmes avant et après l'accouchement.

La lutte contre l'absinthisme. — Après avoir consulté les rapports détaillés de ses sous-commissions médicale, économique et juridique, la Commission chargée d'examiner la pétition relative à l'interdiction de la vente de l'absinthe dans le canton de Genève a décidé à l'unanimité de proposer au grand Conseil un projet de loi défendant la vente au détail de ce produit et de tout autre similaire. Le député Jaccoud a été nommé rapporteur.

La stomatite aphteuse. — On annonce que la stomatite aphteuse fait des progrès sérieux en Belgique.

CONCOURS

Assistance médicale. — Le concours de l'assistance médicale s'ouvre aujourd'hui à midi. Les candidats, au nombre de 61 sont : MM. Amouroux, Ball, Barbier, Bermolle, Bertrand, Bertrandon, Bidel, Bing, Blanchard, Bouguerel, Boureille, Bricet, Burty, Caillaud, Cammas, Carel, Cernea, Chimot, Cohen, Darbousse, Darin, Demeurisse, Dethan, Euhmüller, Eltchaninoff, Facdouel, Fleury, Gaullieur-L'Hardy, Gouïn, Guérin, Hahn, Harlay, Hazard, Hutinet, Jacobsohn, Jamard, Laisney, Lehmann, Leichnam, Le Mière, Lévy, Luisi, Martin, Mathieu, Menusier, Mettey, Miquel, Oguse, Oppenheim, Pascaud, Poisson, Rabant (Maurice), Rabant (Fernand), Rabasse, Reinburg, Rochu, Rœderer, Roubaud, Sniber, Tschudnowsky, Yételet.

Internat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'Internat, MM. André Riche, Milian, Dalché, Faure, qui ont accepté, et Boulloche, Klippel, Michaux, Lapointe, Reynier, Brindeau, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Prix Filloux. — Le concours du prix Filloux vient de se terminer par l'attribution des prix, se montant chacun à 1.200 francs, à MM. Baldeweck, interne à l'hôpital Laribosière, et à M. Poyet, externe à l'hôpital Saint-Antoine.

RENSEIGNEMENTS

A vendre une table spéculum, avec accessoires S'adresser au Docteur, 4, rue Volney, Paris.

Automobile Renault frères à céder : tonneau 7-8 H P., en parfait état. S'adr. Dr Ménière, 8, rue Scheffer (16e).

Dame, veuve de docteur, désire entrer en relations avec une bonne maison française ou étrangère pour présenter aux médecins produits ou spécialités pharmaceutiques. Ecrire *P. M.*, 305.

MM. Bréchot, aide d'anatomie à la Faculté, et **Trémolières,** ancien interne commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat.* Ecrire *P. M.*, 303.

PLUME DE POCHE MOORE
MM. les Praticiens
Demandez le Catalogue :
MOORE'S FRENCH AGENCY, 9, Boulev. Poissonnière, Paris.
La seule vraiment INVERSABLE DANS LE GOUSSET, MÊME LA POINTE EN BAS.

NEUROSINE PRUNIER
Reconstituant général.

OXYDASES. — Ces ferments solubles, producteurs d'ozone et d'oxygène, peuvent décupler l'action de certains médicaments en provoquant une assimilation instantanée. L'Hémoglobine leur doit sa grande valeur hématopoïétique, à la condition d'être préparée avec un soin extrême, de façon à conserver toutes les oxydases du sang (Sirop de Deschiens).

CHOLEÏNE CAMUS. — Opothérapie biliaire.
Lithiase, Insuffisance biliaire, Colites muco-membraneuses.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Maladies de l'Estomac et de l'Intestin
CHARBON TISSOT
AGGLOMÉRÉ au GLUTEN, AROMATISÉ à l'ANIS
Très légèrement additionné de *Benzoate de Naphtol.*
ABSORPTION FACILE — PAS DE BRULURES — PAS DE NAUSÉES
Pouvoir absorbant considérable.
DIGESTIONS PÉNIBLES — BALLONNEMENTS — DILATATIONS
CONSTIPATION — DIARRHÉES — COLITES, etc.
24, Boulevard de Clichy, Paris ET TOUTES PHARMACIES.

Parasiticide PEPTO-THYMOL de A. GIGON
Troubles dus aux vers intestinaux (fausses appendicites, etc.)
CAPSULES contenant 0,25 centigr. d'Acide Thymique pur à ENVELOPPE de GLUTEN
Dose pour Adultes : Douze capsules par jour en trois fois à une heure d'intervalle — trois jours de suite.
Pharmacie A. GIGON, 7, rue Coq-Héron, Paris.

DIATHÈSE URIQUE
PIPERAZOL TISSOT
(PIPERAZINE LITHINÉE)
Le MEILLEUR DISSOLVANT des calculs et concrétions uratiques ou alliaires.
JAMAIS de CONTRE-INDICATION
RHUMATISMES, GOUTTE, GRAVELLE, COLIQUES NÉPHRÉTIQUES et HÉPATIQUES, MIGRAINES, URTICAIRE, URINES CHARGÉES, etc.
Dose : Une cuillerée à 3 à 3 fois par jour dans un verre d'eau. — *DÉPOT* : PARIS, 34, Bd de Clichy, et ttes Phies.

INDOFORM
ACÉTO-ORTOOXYBENZOATE DE MÉTHYLÈNE
Déclaré au service des Brevets : Nom patenté.
NOUVEAU MÉDICAMENT
antirhumatismal et analgésique.
Employé avec le meilleur succès contre le **rhumatisme**, la **sciatique**, la **goutte**, ainsi que contre l'influenza, les névralgies et en **pratique odontologique**.
Utilisé également avec avantage comme **antinervin** et **antidiabétique**.
Action rapide, pas de phénomènes concomitants désagréables.
Prospectus et littérature envoyés sur demande.
VENTE EN GROS :
A. BARRIÈRE, 59, rue St-Antoine, Paris (4e)
FRITZ SCHULZ, fabrique de produits chimiques, LEIPZIG

Bière FANTA
TÉLÉPHONE 513-82 PARIS
SPÉCIALE POUR NOURRICES
6, Rue GUYOT

Contre la Blennorrhagie :
CAPSULES DE GONOSAN
à l'Essence de Santal des Indes Orientales et aux résines de Kavva-Kavva (Piper Methysticum).
6 A 8 CAPSULES PAR JOUR
Supprime la **DOULEUR**.
Diminue les **SÉCRÉTIONS**.
Raccourcit la **DURÉE** de la maladie.
Évite les **COMPLICATIONS**.
ROHAIS & Cie, 2, rue des Lions, PARIS

ANTIÉMÉTIQUE VÉGÉTAL
CÉTAROSE
MÉDICATION à BASE d'ACIDE PROTOCÉTRARIQUE
Contre les **VOMISSEMENTS** en général; les **VOMISSEMENTS** de la **GROSSESSE** et de la **MIGRAINE**, et l'**ÉTAT NAUSÉEUX**.
Doses 20 à 30 gouttes, 3 ou 4 fois par jour.
Pharmacie A. GIGON, 7, Rue Coq-Héron (*Rue du Louvre*), PARIS.

M&O2 HOPOGAN Usage Interne
PEROXYDES MÉDICINAUX CHIMIQUEMENT PURS
exclusivement préparés pour l'Usage Médical
17 Rue d'Athènes Paris
EKTOGAN Zn O2 Usage Externe

NÉVROSES — NÉVRALGIES REBELLES
ANÉMIE CÉRÉBRALE — ATAXIE
ALBUMINURIE — PHOSPHATURIE
DÉPRESSIONS NERVEUSES
Vertiges — Hypocondrie
SURMENAGE
EXCÈS

BIOPHORINE

KOLA GLYCÉRO-PHOSPHATÉE

La **BIOPHORINE**, granulé à base de **Kola**, **Glycérophosphate de Chaux**, **Quinquina** et **Cacao vanillé**, est le prototype de la médication Dynamogène antineurasthénique et antidéperditrice. La **BIOPHORINE** très agréable au goût est prise avec plaisir par les malades les plus difficiles.

DOSAGE par K°

Extrait de noix fraîches de Kola	40 gr.
Glycérophosphate de Chaux pur	50 gr.
Extrait de Quinquina	10 gr.
Cacao caraque vanillé	40 gr.
Sucre	Q. S.

A. GIRARD, 22, Rue Condé, Paris, ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco d'Échantillons aux Docteurs.*

Médication Tannique Phospho-Créosotée
Antibacillaire et Reconstituante
TOLÉRANCE PARFAITE

Affections pulmonaires, Tuberculoses
Rachitisme, Scrofule, Phosphaturies

SOLUTION { 3 à 4 cuillerées à bouche par jour (Adultes). 4 à 5 cuillerées à café suivant l'âge (Enfants).
PILULES : 6 à 8 par jour aux repas.

H. DUBOIS, 2, Rue Logelbach, PARIS

CRÉOSAL DUBOIS

SOLUTION ET PILULES
(Phospho-tannate de Créosote soluble)

THERAPEUTIQUE

AMYLOGÈNES
Digestion **LA CHAIZ** Stomacale

NOUVELLE — STOMACALE

Les **Amylogènes** ou **Masticatoires alcalins** (à base de chaux) sont l'application scientifique d'une méthode empiriquement employée en Amérique et dans l'Inde.
La mastication d'un amylogène après le repas engendre une salive alcaline **saccharifiante** capable d'augmenter d'environ **50 0/0** la digestion stomacale des aliments végétaux (*Presse Médicale* du 20 déc. 1905 : Léon Meunier).

J. DUHÈME, Pharmacien de 1re classe
TOUTES PHARMACIES — Ex-interne, Lauréat des Hôpitaux. — TOUTES PHARMACIES
LABORATOIRE et DÉPOT : *142, rue de Normandie, Courbevoie-Paris.*

PRODUITS THÉRAPEUTIQUES TITRÉS ECALLE-LABÉLONYE

PRÉPARATIONS TITRÉES *d'après leur richesse naturelle en leur principal principe actif* "**Digitaline**".

COMPRIMÉS de DIGITALE
H. ÉCALLE
Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.
Chaque comprimé renferme 0,10 cgr. de **Poudre de Feuilles de Digitale** titrée à 2 gr. 50 de **Digitaline** crist. par 1,000 gram. de plante et contient par conséquent exactement un quart de milligr. de **Digitaline cristallisée**. Il est destiné soit à une *infusion*, soit à une *macération* (de 1 à 4 en 24 heures).

Solution de DIGITALINE crist.
H. ÉCALLE
Titrée au millième.
Cinq gouttes du *flacon compte-gouttes spécial* renferment mathématiquement un dixième de milligramme de **Digitaline cristallisée**. (20 à 50 gouttes en 24 heures).

Sirop de Digitale de LABÉLONYE
Titré
à un tiers de milligramme de **Digitaline crist.** par cuillerée à bouche.
Trois cuillerées à bouche ou la dose normale de 24 heures, renferment par conséquent un milligramme de **Digitaline cristallisée**.

GRANULES de DIGITALINE crist.
H. ÉCALLE
au dixième de milligr. (*4 à 10 en 24 heures*)

AMPOULES PROPULSIVES (Brevet Robert et Carrière)
de DIGITALINE crist. H. ÉCALLE
Titrées au cinquième de milligr. (1 à 4 en 24 heures)
(*Directement injectables*).

LABÉLONYE & Cie, 99, Rue d'Aboukir, PARIS.

L'AMÉNORRHÉE, la DYSMÉNORRHÉE, la MÉNORRHAGIE
cèdent rapidement si l'on emploie, à la dose de 2 à 4 Capsules par jour
L'APIOL des Doctrs JORET & HOMOLLE
RÉGULATEUR PAR EXCELLENCE DE LA MENSTRUATION
PHARMACIE G. SÉGUIN, 165, Rue St-Honoré, Paris (*Place du Théâtre Français*) et toutes Pharmacies.

ETABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (LOIRE)
SOURCE BADOIT
L'EAU DE TABLE SANS RIVALE. — La plus Légère à l'Estomac.

VENTE
20 Millions de Bouteilles
PAR AN
Déclarée d'Intérêt Public
Decret du 12 Aout 1897.

Échantillon gratuit aux Médecins.
Dépôt Général : 38, Rue du Bac, PARIS.

MORRHUOMALTOL
Glycérophosphaté de **H. ECALLE**
Le Reconstituant par excellence des SYSTÈMES OSSEUX, NERVEUX et SANGUIN

Il renferme tous les principes actifs :
1° de l'**HUILE de FOIE de MORUE** : Chlorures, Bromures, Iodures, etc.
2° du **MALT** : Diastase, qui en facilite la digestion, etc.;
3° 0 gr. 25 de **GLYCÉROPHOSPHATE DE CHAUX** chimiquement pur par dose.

BRONZE, ARGENT, OR

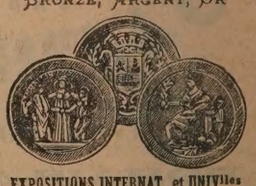

EXPOSITIONS INTERNAT. et UNIVles
Bruxelles 1897, Rochefort 1898, Dijon 1898.

DOSES :
Adultes : *2 mesures;*
Enfants : *1 mesure avant chacun des deux principaux repas, dans un peu d'eau.* — PRIX : **4f.50**

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.